

Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations en matière de développement et d'environnement

Vol. 9 No. 56

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)

Mardi 5 Novembre 1996

LES FAITS MARQUANTS DE LA CdP-3 DE LA CDB LUNDI 4 NOVEMBRE 1996

Les Délégués à la troisième Conférence des Parties (CdP-3) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ont commencé leur session de deux semaines par les déclarations d'ouverture des Présidents sortant et nouveau, des représentants du FEM, du PNUE et du PNUD, et enfin, du Directeur Exécutif de la CDB. Nombre de questions d'organisation et de fond devaient être abordées en Plénière durant les séances de la matinée et de l'après-midi. Louis CURRAT (SUISSE) était élu Président de la Grande Commission (GC) et dirigea ainsi dans l'après-midi, les discussions sur la biodiversité agricole.

PLENIERE

OUVERTURE DE LA REUNION: Le Président de la CdP-2, Sarwono KUSUMAATMADJA, Ministre Indonésien de l'Environnement, ouvrit la troisième session de la Conférence des Parties de la CDB encourageant en substance les délégués à considérer la Convention dans le contexte plus large de l'action internationale. Maria Julia ALGOSARAY, Ministre Argentin de l'Environnement et des Ressources Naturelles, devait être ensuite élue par acclamation à la présidence de la CdP-3. Dans son allocution, elle appela à des mesures efficaces pour la mise en oeuvre de la Convention, soulignant les questions importantes qui s'y rapportent telles que: la mise à disposition des ressources; le mécanisme de financement; l'établissement de normes pour guider les pratiques agricoles durables; et l'accès aux ressources génétiques.

Mohamed El ASHRY, Directeur Exécutif du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), nota que les relations entre le FEM et le Secrétariat de la Convention ont été renforcées et souligna l'importance de l'établissement de partenariats pour la réalisation du développement durable.

Ruben OLEMBO, Directeur Exécutif Adjoint du PNUE, évoqua les progrès accomplis à ce jour par la CDB, prévenant cependant qu'il est temps maintenant pour la CdP de passer de la théorie aux actes. Il exprima par ailleurs l'espoir de voir la CdP: entamer l'application de la CDB; adopter des résolutions pratiques supplémentaires; résoudre les points en suspens; améliorer l'interaction intergouvernementale; et aviser un mécanisme permettant au Conseil du FEM de répondre aux besoins urgents de la CDB.

Le Secrétaire Exécutif de la CDB, Calestous JUMA, nota les phases distinctives de la CDB: la CdP-1 mit en place les organes nécessaires au fonctionnement intérieur; la CdP-2 adopta les décisions nécessaires à la transition vers l'application; et la CdP-3 se doit d'essayer de mettre en oeuvre la CDB dans le cadre des décisions prises à la CdP-2 moyennant de petites modifications. Il appela à la mise en application du mécanisme d'échange

d'information (MEI) et encouragea la collaboration entre les institutions qui en relèvent. L'Administrateur Adjoint du PNUD, Thelma AWORI, souligna l'importance des objectifs de la CDB pour les programmes du PNUD et affirma l'engagement de l'organisation à travailler dans un partenariat de soutien avec le PNUE, le Secrétariat de la CDB et d'autres institutions pour la mise en oeuvre de la Convention.

Le Costa Rica, au nom des G-77/CHINE, mit en relief le besoin de classer par priorité les étapes nécessaires à la mise en oeuvre de la Convention ainsi que l'importance de promouvoir le troisième objectif de cette Convention, le partage juste et équitable des profits tirés de l'utilisation des ressources génétiques.

ACTIVITES INTERSESSIONNELLES: Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de l'Agriculture, FEITER (Allemagne) présenta le rapport de la Quatrième Conférence Technique Internationale sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (PGRFA), tenue à Leipzig du 17 au 23 Juin 1996. Il déclara que les délégués ont adopté un Plan d'Action Mondial (PAM) pour la conservation et l'utilisation des PGRFA et la Déclaration de Leipzig. Il plaida pour une mise en oeuvre immédiate du PAM à tous les niveaux.

Les pays hôtes de chacune des quatre réunions préparatoires régionales devaient présenter ensuite les résultats de ces réunions tenues dans les semaines précédant la CdP-3. Le rapport de la Réunion Préparatoire Régionale de l'Europe Centrale et de l'Est (UNEP/CBD/COP/3/Inf.28) comportait 14 recommandations incluant notamment la formation des points focaux nationaux et régionaux en matière de coordination des activités à l'échelon régional et sous-régional. Le rapport de la Réunion Préparatoire Régionale Africaine (UNEP/CBD/COP/3/Inf.29) soulignait le besoin urgent d'accéder aux ressources financières et au développement des capacités scientifiques et techniques, et déplorait par ailleurs la sous-représentation des pays Africains dans les réunions ayant trait à la CDB. Le rapport de la Réunion Préparatoire Régionale Asiatique (UNEP/CBD/COP/3/Inf.30) exprimait certaines réserves quant à la perception grandissante faisant passer la CDB pour un outil au service de la conservation et appela à une prise en considération sur un même pied d'égalité, des trois objectifs de la CDB. Le rapport de la Réunion Préparatoire Régionale de l'Amérique Latine et des Caraïbes (UNEP/CBD/COP/3/Inf.31) recommandait: un cycle budgétaire bisannuel permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'administration de la CDB; des postes, au sein du Secrétariat, chargés du traitement des besoins particuliers des Petits Etats Insulaires en Développement (SIDS); et l'utilisation d'Internet plutôt que pour compléter ce qui pour remplacer la diffusion régulière à travers les canaux désignés par les gouvernements. Le Président du SBSTTA-2, Peter Johan SCHEI (Norvège), introduisit le rapport du SBSTTA-2 (PNUE/CBD/COP/3/3) et mit l'accent sur les recommandations qui ne figurent pas à l'ordre du jour de la CdP-3, telles que l'établissement d'une liaison avec la communauté scientifique disponible et la réception d'une orientation claire de la part de la CdP sur la manière de "faire

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé et édité par Emily Gardner <egardner@hawaii.edu>, Désirée McGraw <dez@interramp.com>, Daniel Putterman, Ph.D. <dputterman@igc.apc.org>, Kira Schmidt <kiras@iisd.org>, Lynn Wagner <grund@chaph.usc.edu> et Steve Wise <swise@igc.apc.org>. Directeur de la Publication, Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Vision Française par Mongi Gadhoun <mongi.gadhoun@enb.intl.tn>. Les donations régulières du *Bulletin* sont assurées par l'Institut International du Développement Durable <iisd@web.apc.org>, le Ministère Néerlandais de la Coopération pour le Développement et les Pew Charitable Trusts. Un soutien général a été accordé au *Bulletin* pour l'exercice 1996 par l'Overseas Development Administration (ODA) du Royaume-Uni, le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark, le Ministère Suédois de l'Environnement, le Bureau Fédéral Suisse de l'Environnement, le Ministère Islandais de l'Environnement, le Ministère Norvégien de l'Environnement, le Ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Sécurité Nucléaire, les Ministères Autrichiens des Affaires Etrangères et de l'Environnement, et le Ministère des Affaires Etrangères du Japon. Un financement spécial pour la couverture de la CDB a été fourni par le Ministère Allemand de la Coopération Internationale et la Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), et pour la version Française par l'ACCT/IEPF avec l'appui du Ministère Français de la Coopération. A Buenos Aires, le *Bulletin* peut être contacté par tel au +54-1-811-5403, Ext. 130, et par fax au +54-1-813-8647. Les auteurs peuvent être joints à leurs adresses électroniques et par tel au +1-212-644-0204 ou fax au +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin des Négociations de la Terre* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des autres auteurs. Des extraits du *Bulletin des Négociations de la Terre* peuvent être utilisés dans d'autres publications moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont transmises automatiquement à la

avancer les choses" lors du SBSTTA-3. Le Président ordonna le report de la discussion du rapport du SBSTTA-2.

L'ITALIE présente les résultats du Symposium International sur la Biodiversité Méditerranéenne, tenu les 14 et 15 Octobre à Rome. Soulignant l'importance historique, culturelle et biogéographique de la Méditerranée, l'orateur appela à une approche "commune et rationnelle" en matière de coopération. La SYRIE, présentant le rapport d'une réunion régionale Arabe intérimaire sur la biodiversité, souligna le besoin pour la CdP de considérer l'importance de la préservation des monuments historiques et du rôle de la femme Arabe dans la protection de la biodiversité.

Le représentant du FORUM MONDIAL DE LA BIODIVERSITE, lequel se déroula du 1er au 3 Novembre à Buenos Aires avec la participation de 145 envoyés de 35 pays, présenta les résultats des quatre ateliers qui s'y étaient déroulés: l'investissement dans la biodiversité; l'agriculture et la biodiversité; l'intégration de la biodiversité et de la gestion des terres; et, la biodiversité et les peuples indigènes. Le représentant de la COORDINATORA INDIGENA DE LA CUENCA AMAZONICA nota, pour sa part, que le savoir et les pratiques des peuples indigènes ont été pris sans consentement ni compensation; il appela à la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination et au respect de l'intégrité de leurs terres et territoires. Le représentant de la NEPAL FEDERATION OF NATIONALITIES présenta un certain nombre de recommandations pour la mise en oeuvre de l'Article 8(j) (savoir, pratiques et innovations indigènes) incluant: la création au sein du Secrétariat de postes points focaux pour les des peuples indigènes; des financements pour faciliter la participation des peuples indigènes à tous les aspects du travail de la CDB; l'élaboration d'alternatives aux systèmes en vigueur en matière de DPI, pour la protection des systèmes du savoir indigène; un moratoire sur la bioprospection et les collections ethnobotaniques à l'intérieur des territoires des peuples indigènes en attendant la mise en place des mécanismes adéquat de protection du savoir indigène; et l'établissement d'un groupe de travail non restreint intersectoriel sur le sujet peuples indigènes et biodiversité.

AUTRES CONVENTIONS INTERNATIONALES: Delmar BLASCO, Secrétaire Exécutif de la Convention sur les Zones Humides d'Importance Internationale (Convention de Ramsar), nota que la Convention de Ramsar a en commun avec la CDB plusieurs mêmes objectifs et exprima son impatience quant à la mise en oeuvre des objectifs du Mémorandum de Coopération signé entre la Convention de Ramsar et la CDB en Janvier 1996.

Arnulf MÜLLER-HELMBRECHT, Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Préservation des Espèces Migratoires (Convention de Bonn), annonça l'accord réalisé en Juin 1996 entre le Bureau de la Convention de Bonn et le Secrétariat de la CDB autour d'un Mémorandum de Coopération. Il souligna par ailleurs la nécessité d'une approche commune en matière de conservation et d'utilisation, entre les deux conventions et exhorta les Parties visées de la CDB qui n'ont pas encore signé la Convention de Bonn, à le faire pour que les mesures en faveur de la conservation puissent être entreprises d'une manière plus complète.

Salvano BRICEÑO, représentant des Secrétariats de la Désertification et des Changements Climatiques, donna un aperçu sur les activités menées dans le cadre de chacune des deux conventions et appela à une coopération plus étroite et plus efficace entre "les conventions de Rio", en particulier dans le domaine de l'éducation et de la participation publiques.

QUESTIONS D'ORGANISATION: le Secrétaire Exécutif souligna deux points non encore résolus: celui des contributions au Fonds Fiduciaire de la CDB et celui du mode de scrutin. Le Président invita ensuite les délégués à présenter leurs commentaires concernant l'organisation provisoire des travaux (UNEP/CDB/COP/3/1/Add.2).

L'Australie proposa de discuter du budget du Fonds Fiduciaire après que la Colombie apporte son soutien au programme de travail à moyen terme et que l'UE apporte son appui à sa suggestion de créer un nombre limité de petits groupes de travail pour faciliter l'examen complet de l'ordre du jour de la CdP-3. La COLOMBIE, le SENEGAL et les SEYCHELLES mirent en garde contre la simultanéité des réunions des groupes de travail. La COLOMBIE souligna par ailleurs l'importance d'une mise en oeuvre équilibrée des trois objectifs de la CDB.

Le Secrétaire Exécutif appela à l'établissement d'un budget pour 1997, en notant la nécessité d'avoir au minimum un budget indicatif.

Toujours en Plénière, l'ordre du jour annoté provisoire (UNEP/CDB/COP/3/1/Add.1) fut adopté et les membres du Bureau, élus comme suit: Suzana GUZIOVA (Slovaquie) et Igor GLUKHOVTSEV (Kazakhstan); Manfred SCHNEIDER (Autriche) et Louis Currat (Suisse); François NDECKERE-ZIANGBA (République Centrafricaine) et Terry Jones (Seychelles); et Mohammed Reza SALAMET (Iran) et Raed BANI HANI (Jordanie). Le groupe régional d'Amérique Latine et Caraïbes n'avait pas encore désigné ses représentants.

GRANDE COMMISSION

Le Bureau devait se réunir brièvement l'après-midi et choisir Louis CURRAT (Suisse), pour la présidence de la GC. Le Président CURRAT nota la nécessité pour la GC de fixer ses objectifs en vue de réaliser les visées de la CDB. Il souligna aussi le besoin de réguler l'utilisation du temps; appela à davantage de confiance mutuelle entre les Parties; et précisa que les objectifs doivent porter plutôt sur le long terme que sur le court terme.

Le Secrétaire Exécutif introduisit le rapport du Secrétariat concernant la biodiversité agricole (UNP/CDB/COP/3/14). Les G-77/CHINE, appuyé globalement par l'UE, proposèrent de créer deux groupes de travail, l'un sur les aspects financiers et juridiques de la CDB, l'autre, sur des questions telles que l'Article 8(j), l'agrodiversité, l'accès aux ressources génétiques, le partage des profits, et le transfert technologique.

Le SRI LANKA souligna le besoin de traiter des écosystèmes agricoles. L'UE mit en relief l'intégration des plans d'utilisation des terres pour minimiser les effets néfastes sur l'environnement. Le représentant souligna par ailleurs l'importance de la Conférence Technique de Leipzig et le PAM de la Plan D'Action Mondial de la FAO. Le ZIMBABWE parla du rôle des agriculteurs indigènes et des communautés traditionnelles dans la gestion des ressources naturelles et la réalisation de la sécurité alimentaire, comme discuté lors d'une récente réunion des Centres Internationaux des CGIAR. Le BRESIL déclara que l'agriculture doit constituer le pôle d'intérêt majeur de la CDB, et appela à un programme de travail portant à la fois sur: la conservation *ex situ* et *in situ*; l'accès; le transfert technologique; la biosécurité; la gestion durable; le partage des profits; et l'évaluation économique.

La NORVEGE nota la nécessité d'une approche intégrative dans l'agriculture. L'orateur souligna en outre l'importance de focaliser le travail décidé, et appela à une approche active face aux lacunes identifiées. Il affirma que le Plan d'Action Mondial de la FAO était opportun pour la Convention et pour le financement à travers le FEM, et suggéra d'envoyer un message à la FAO l'appelant à une reconnaissance sans délais de l'Entente Internationale. La MALAISIE regretta que le fragile consensus réalisé lors de la Conférence Technique de Leipzig ait diminué les chances de voir s'accomplir le Plan d'Action Mondial de manière effective. Les accords autour des Droits des Agriculteurs et du partage des profits comptent parmi les points qu'il estime avoir été couverts de manière inadéquate. Il souligna enfin le besoin de résoudre la question de l'accès aux collections *ex situ*, appelant à un mécanisme permettant leur utilisation de manière équitable.

DANS LES COULISSES

Plusieurs délégations ont exprimé leurs réserves quant à l'éventualité d'avoir de nombreux groupes de travail en simultané. Quelques alternatives ont été avancées pour éviter le problème de la prolifération, telles que limiter leur nombre à deux, interdire la tenue de réunions concomitantes, et encourager les groupes régionaux à dégager à l'avance, des positions consensuelles. Certains participants pensent que des groupes de travail seront bientôt constitués autour de la biodiversité agricole et des questions financières. Un délégué fit remarquer cependant qu'une prolifération des groupes de travail sera en définitive nécessaire compte tenu du nombre de questions complexes inscrites à l'ordre du jour de la CdP-3. Une décision du Bureau concernant l'établissement des groupes de travail est attendue au cours de réunion de la Grande Commission de ce matin.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

GRANDE COMMISSION: La GC reprendra ce matin ses discussions sur la diversité biologique agricole dans le Salon Dorado. Il est probable qu'elle se réunisse de nouveau cette réunion pour discuter des questions liées au FEM.